

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué en date du vingt-trois septembre deux mille vingt et un, s'est réuni à dix-huit heures à la Mairie de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CATELINOIS.

Délégués en exercice : **47**

Délégués présents : **41 (délib 2021-111 à 2021-114)**

40 (délib 2021-115 à 2021-121)

Suffrages exprimés : **46**

Etaient présents :

Mesdames : Véronique ALLIEZ, Céline ARANEGA, Jacqueline BESSIERE, Georgia BRUN, Véronique CANESTRARI, Véronique CROS, Marie FERNANDEZ, Peggy FISSIER, Christine FOROT, Véronique HURBIN, Béatrice MARTIN, Patricia MASSAUDET SOJKA, Catherine MIGLIORI, Agnès MILHAUD, Sylvie MOLINIÉ, Hélène MOULY (délib 2021-111 à 2021-114), Marie-Pierre MOUTON, Nathalie SAGE, Sophie SOUBEYRAS, Malika YAHIAOUI

Messieurs : William AUGUSTE, Jean-Michel AVIAS, Didier BESNIER, Jean-Marc CARIAS, Eric CAROU, Jean-Michel CATELINOIS, Guillaume DEPIERRE, Patrice ESCOFFIER, Guy FAYOLLE, Denis GAILLARD, Alain GALLU, Maryannick GARIN, François LAPLANCHE-SERVIGNE, Hichame MARGOUM, Hervé MEDINA, Jean-Luc PERILLON, Richard POIGNET, Jean-Marie PUEL, Christian SABATIER, Patrick SCOTTO DI CARLO, Daniel VEILLY,

Etaient représentés :

Madame Sandrine BARAKEL donne procuration à Madame Béatrice MARTIN

Madame Eloïse MANSER donne procuration à Madame Marie FERNANDEZ

Madame Hélène MOULY donne procuration à Madame Sylvie MOLINIÉ (délib 2021-115 à 2021-121)

Monsieur Romain ENTAT donne procuration à Monsieur Guillaume DEPIERRE

Monsieur Antonio LOPEZ donne procuration à Madame Marie-Pierre MOUTON

Monsieur Jean-Pierre PLANEL donne procuration à Monsieur Alain GALLU

Etaient absents :

Monsieur : Gérard HORTAIL

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint avec 41 conseillers, et que le conseil communautaire peut valablement délibérer sur la présente affaire.

2021-111 NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE**, Monsieur Hervé MEDINA, secrétaire de séance.

2021-112 PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2021

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 30 Juin 2021

**2021-113 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS – ANNEE 2020**

Rapporteur : *Hélène MOULY*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** des rapports annuels du Service Déchets Ménagers 2020 joints à la présente délibération, établis par le SYPP et la Communauté de Communes.

2021-114 DECISION MODIFICATIVE N°01 - BUDGET GENERAL

Rapporteur : *Jean Michel AVIAS*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la décision modificative n°01 au Budget Principal de l'exercice 2021 telle que suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction – Opération	Montant
1318 (13) - 020 : Autres	6 077,00		
2051 (20) - 812 : Concessions et droits simila	1 116,00		
2135 (21) - 020 : Instal.géné., agencements,	-76 419,00		
2145 (21) - 812 : Const.sur sol d'autrui-Inst	13 806,00		
2145 (21) - 95 : Const.sur sol d'autrui-Insta	4 871,04		
2145 (21) - 95 : Const.sur sol d'autrui-Insta	16 207,00		
21568 (21) - 020 : Autre mat et outil d'incend	918,96		
2158 (21) - 020 : Autres install., matériel et	2 494,00		
2182 (21) - 812 : Matériel de transport	12 000,00		
2184 (21) - 812 : Mobilier	18 307,00		
2188 (21) - 812 : Autres immobilisations cor	622,00		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

		DépensesRecettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction – Opération	Montant
60632 (011) - 812 : Fournitures de petit équ	2 012,00		
6132 (011) - 812 : Locations immobilières	14 400,00		
6135 (011) - 812 : Locations mobilières	800,00		
615221 (011) - 95 : Bâtiments publics	8 500,00		
6188 (011) - 020 : Autres frais divers	-38 100,60		
6226 (011) - 020 : Honoraires	2 314,40		
6227 (011) - 020 : Frais d'actes et de content	609,20		
6228 (011) - 020 : Divers	6 108,00		
6231 (011) - 020 : Annonces et insertions	2 300,00		
6262 (011) - 020 : Frais de télécommunicatio	700,00		
6288 (011) - 020 : Autres services extérieurs	357,00		
	0,00		

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

2021-115 CONCESSION D'AMENAGEMENT « ZAC DROME SUD PROVENCE » - APPROBATION DU CRACL 2020 ET DU BILAN PREVISIONNEL

Rapporteur : Guy FAYOLLE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le CRACL 2020 tel que joint en annexe conformément à l'article L. 300-5 du Code de l'urbanisme,
- **APPROUVE** le bilan financier prévisionnel actualisé.

2021-116 RAPPORT ANNUEL DU REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ADMINISTRATEUR DE LA SPL – ANNEE 2020

Rapporteur : Guy FAYOLLE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport de l'administrateur établi sur l'activité de la Société Publique Locale du Tricastin au titre de l'exercice 2020.

2021-117 TRAVAUX ZA DES EOLIENNES – COMMUNE DE DONZERE – PLAN DE FINANCEMENT DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA DRÔME

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous
- **AUTORISE** le Président à solliciter l'attribution d'une subvention auprès du Département selon le plan de financement ci-dessous :

	Dépenses		Recettes	
	HT	TTC		
Rue Eiffel	744 783,10 €	893 739,72 €	Subv CD26 : 5€/m ²	70 000,00 €
Rue du Ponant	43 942,40 €	52 730,88 €	Autofinancement	876 470,60 €
TOTAL	788 725,50 €	946 470,60 €	TOTAL	946 470,60 €

2021-118 CREATION EMPLOI PERMANENT – CHARGE DE MISSION TOURISME

Rapporteur : Véronique ALLIEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECIDE** la création d'un emploi d'un agent chargé de mission Tourisme à temps complet.
- **DIT** que cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du grade de Rédacteur Territorial (B).
- **DIT** que l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984. En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncés, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment. Sa rémunération sera fixée sur la base du traitement indiciaire des rédacteurs territoriaux et de l'échelle de rémunération relative au groupe 3 du cadre d'emplois des rédacteurs (B).
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération

2021-119 MODIFICATION STATUTAIRE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON (SMBRJ)

Rapporteur : Maryannick GARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les modifications statutaires telles que proposées par le SMBRJ
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre tous les actes nécessaires à sa bonne exécution.

2021-120 CONVENTION AVEC LE SMBVL POUR L'EXTENSION DES SERVICES PREDICT A L'ENSEMBLE DES COMMUNES MEMBRES DE LA CCDSP

Rapporteur : Maryannick GARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'ouverture des services de prévention et d'assistance en temps réel en période de crise, à l'ensemble de ses Communes membres,
- **APPROUVE** le remboursement au SMBVL du coût associé à ces services dispensés par la Société PREDICT SERVICES attributaire du marché. Soit un montant annuel de 18 000€ TTC dans les conditions de marché 2021. Montant qui sera actualisé en fonction des conditions du marché et qui sera proratisé à la durée réellement souscrite sur une année,
- **APPROUVE** la signature avec le SMBVL de la convention annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre tous les actes nécessaires à sa bonne exécution.

2021-121 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2020

Rapporteur : Maryannick GARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport annuel du Service d'Assainissement Non Collectif 2020 joint à la présente délibération.

Compte rendu affiché le 6 octobre 2021